

Compte-rendu de la CAPL du 11/07/2014***Mutations B au 01/09/2014***

Lors de cette CAPL sur le mouvement de mutations B ,FO-DGFIP a tenu à préciser que la CAPL mutations C tenue le 07 juillet dernier avait laissé un goût amer aux représentants des personnels ,la direction n'ayant pas répondu à nos demandes s'agissant du respect de la règle de l'ancienneté administrative .Dixit la Direction : "nous n'avons pas la même lecture" .

FO-DGFIP a dénoncé le mouvement national B qui affiche 1543 emplois B restés vacants. Cette situation a pour conséquence en Moselle :

- -16,1 B fière gestion publique
- - 6,7 B filière fiscale
- soit un déficit total de -22,8 B
-

FO-DGFIP a rappelé son attachement au droit à mutation pour tout agent.

FO-DGFIP a demandé l'appel de tous les agents figurant sur les listes complémentaires des concours 2014 A, B et C .

En réponse à cette question ,la Présidente de la CAPL a précisé qu'un complément était attendu par la DGFIP. A suivre avec attention!

FO-DGFIP revendique :

- Le maintien de 2 véritables mouvements de mutation par an.
- Le droit au retour dans le département d'origine pour les agents C promus par concours ou liste d'aptitude en catégorie B.
- Le respect de la règle de l'ancienneté administrative
- l'arrêt des suppressions d'emplois qui amplifient la dégradation de nos conditions de travail.

Pour FO-DGFIP ces vacances d'emplois B cumulé au déficit en C vont aggraver les conditions de travail des agents avec des tensions dans les services et entre agents. Les dernières annonces gouvernementales (2491 emplois supprimés aux Finances au titre de 2015) vont rajouter de l'huile sur le feu dans nos services. Au secours!

A l'issue de la CAPL :

- 2 résidences restent sensibles en terme d'effectifs (Forbach et Sarreguemines)
- **En réponse à la demande de FO** sur les modalités des affectations au sein des équipes de renfort (ERD et EDRA) ,suite à des informations données parfois contradictoires ,la Direction a précisé :
 - Le dispositif évolue
 - Les modalités de gestion seront déterminées en fin d'année 2014
 - Le dimensionnement de l'équipe en local fera partie du volet emplois 2015

FO-DGFIP a voté contre ce mouvement en raison des vacances d'emplois

Vous trouverez au verso, les listes nominatives des mouvements B .